

**Sechzehnte Sitzung – Seizième séance**

**Donnerstag, 6. Oktober 1994, Nachmittag**  
**Jeudi 6 octobre 1994, après-midi**

15.00 h

Vorsitz – Présidence: Haller Gret (S, BE)/Frey Claude (R, NE)

**Präsidentin:** Ich habe Ihnen vor der Mittagspause mitgeteilt, Bundesrat Ogi sei schwer auffindbar. Dies deshalb, weil Frau Generalsekretärin Huber und ich von der Vernünftigkeit, mit dem Geschäft 93.055 nicht mehr zu beginnen, in solchem Masse überzeugt waren, dass wir dies Herrn Bundesrat Ogi im voraus mitgeteilt hatten.

Es ist also meine Schuld. Ich nehme es voll auf mich, dass Herr Bundesrat Ogi schwer auffindbar war. Es liegt mir daran, dies hier klarzustellen.

*Ordnungsantrag – Motion d'ordre*

**Grendelmeier Verena (U, ZH):** Ich beantrage Ihnen, dass wir angesichts des heutigen Nachmittagsprogrammes die Behandlung der Motion des Ständerates (Meier Josi) betreffend Totalrevision der Bundesverfassung (93.3218) verschieben. Wir haben ungefähr vierzig Jahre auf die neue Totalrevision gewartet, jetzt kommt es auf ein paar Wochen auch nicht mehr an. Wir müssen froh sein, wenn wir mit diesem Programm vor Mitternacht zu Rande kommen. Frühstück möchte ich hier nicht. (*Heiterkeit*)

Es scheint nochmals eine Wirrnis zu herrschen. Ich wäre der Meinung, dass wir, wie angekündigt, die Drogendebatte zu Ende führen, dies mit der Antwort des Bundesrates, anschliessend mit dem Geschäft Radioaktive Abfälle, Zwischenlager (93.055) weiterfahren und dann zu den dringlichen Interpellationen zur Mehrwertsteuer kommen. Damit ist unser Programm gerammelt voll.

**Stamm Judith (C, LU):** Ich bitte Sie, den Ordnungsantrag Grendelmeier abzulehnen. Ich bin dagegen, dass wir ständig Geschäfte andiskutieren und dann irgendwo wie angebissene Äpfel liegenlassen.

Wir haben das Geschäft 93.3218, Totalrevision der Bundesverfassung (Motion des Ständerates) andiskutiert. In ungefähr 40 Minuten hätten wir die Beratungen beendet und könnten das Geschäft von der Traktandenliste streichen. Ich bitte Sie, den Ordnungsantrag Grendelmeier abzulehnen.

*Abstimmung – Vote*

Für den Ordnungsantrag Grendelmeier	78 Stimmen
Dagegen	24 Stimmen

Sammeltitel – Titre collectif

**Drogenpolitik**  
**Politique en matière de drogue**

*Fortsetzung – Suite*

Siehe Seite 1677 hiervor – Voir page 1677 ci-devant

**Jeanprêtre Francine (S, VD):** S'il est un thème sur lequel nous devons faire preuve d'humilité, c'est celui que nous abordons. Il n'y a certes pas de vérité que l'on peut asséner, mais des approches courageuses telles que des décisions qui sont prises, basées sur la meilleure connaissance des milieux médical, social et politique, ici et à l'étranger.

Ainsi, à ce jour, une majorité de cantons, par leurs chefs de département de justice et police, se sont déclarés favorables à une plus large distribution d'héroïne sous contrôle médical aux toxicomanes les plus dépendants. Nous estimons que la décision a été prise en toute connaissance de cause et nous nous en réjouissons. De même, la toute récente décision du Conseil fédéral nous donne aussi satisfaction.

La difficulté pour certains politiciens et certaines politiciennes, c'est de faire abstraction de leur comportement moralisateur, de considérer la culture du permis et de l'interdit avec plus de lucidité, et d'abolir les préjugés. Non, l'Etat ne va pas se transformer en un vaste supermarché de la drogue. Trop de conditions ont été mises à la distribution pour qu'il en soit ainsi fait une image abusive et déformée.

Le débat sur la drogue n'est pas que zurichois. Il n'est pas que suisse allemand, il nous concerne tous. C'est un problème national qui n'a rien à voir avec le fédéralisme. Les Romands savent parfaitement qu'une partie des consommateurs du Letten appartient à leur «ethnie». La gravité de la situation de Zurich nous rappelle toutefois que là où le débat a été démesurément politisé, la solution s'est enlisée. Lundi soir, lors du débat, M. Plattner, conseiller aux Etats bâlois, a relevé le fait que Bâle avait mieux maîtrisé sa propre situation, grâce à un exécutif décidé et consensuel, grâce à la compréhension de la population et sans que la polémique s'installe – il est vrai qu'à Bâle il n'y a pas de Parti suisse de la liberté –, grâce aux actes de leur politique, à la prévention, à la distribution, à des lieux décentralisés et, bien sûr, à l'encadrement. Le thème de la drogue est trop sérieux pour le laisser aux seuls idéologues de la politique qui ne brandissent que des solutions simplistes. Il n'existe pas de réponse simple à un problème aux causes multiples.

Que l'on paie au juste prix les producteurs de café du tiers monde et ils ne planteront pas de coca! Que l'on supprime la demande en décidant que les jeunes sont et doivent être heureux et que le sport sera leur meilleur refuge! Mais au fait, le sport ne nous offre-t-il pas, à l'occasion, l'exemple de la super-performance acquise au prix du sacrifice de sa propre santé et par la consommation médicamenteuse? Il existe, dans notre société, des comportements sociaux et des complaisances qui aveuglent, et des réalités que l'on veut ignorer. Ainsi, nous savons que l'alcoolisme et le tabagisme tuent davantage et engendrent un coût social plus élevé que celui de la drogue.

Pour acquérir une certaine objectivité, il faut s'en remettre aux spécialistes, aux gens du terrain. Si chaque drogué dispose du potentiel pour s'en sortir, il faut lui donner cette possibilité en tout temps. L'encadrement, le soutien, l'accompagnement sont déterminants. En revanche, et c'est le professeur Ambros Uchtenhagen qui le dit, la peine de prison est particulièrement inadaptée. Les cas de mortalité sont alors deux fois plus élevés, sans compter les problèmes sociaux.

Une remarquable émission de «Temps présent» a convaincu un large public, exemples à l'appui, que l'offre de toute une palette de mesures d'encadrement possibles, allant de la désintoxication à la prescription de méthadone, de la prise en charge totale aux conseils temporaires d'un centre de jour,

## Mitteilungen des Präsidenten

## Communications du président

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1994
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Herbstsession
Session	Session d'automne
Sessione	Sessione autunnale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	16
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.10.1994 - 15:00
Date	
Data	
Seite	1803-1803
Page	
Pagina	
Ref. No	20 024 517

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.